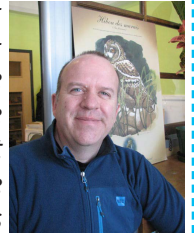


ENTREVUE DU MOIS

JEAN-ÉRIC TURCOTTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL, STRATÉGIES SAINT-LAURENT

L'organisme Stratégies Saint-Laurent a lancé le 21 septembre dernier le Fonds d'action Saint-Laurent. Celui-ci vise à favoriser la conservation des écosystèmes et le maintien des usages du fleuve Saint-Laurent et de son golfe, en soutenant des projets de préservation, de mise en valeur et de réhabilitation du fleuve ainsi que des projets d'éducation et de sensibilisation aux enjeux du Saint-Laurent. La Sodes vous présente donc ce mois-ci une entrevue avec le directeur général de Stratégies Saint-Laurent, Jean-Éric Turcotte.

Jean-Éric Turcotte occupe le poste de directeur général de Stratégies Saint-Laurent depuis juillet 2011, organisation pour laquelle il œuvre depuis 2008. Il est impliqué dans le mouvement associatif en environnement depuis plus de vingt ans, et ce, au sein de divers réseaux et organismes. Détenant des formations en communication (Arts et technologies des médias), géographie, géomorphologie et environnement, Jean-Éric cumule près de 30 ans d'expérience, dont 20 ans en environnement mais également 10 ans à titre d'enseignant au niveau collégial.



M. Turcotte, vous avez récemment procédé au lancement officiel du Fonds d'action Saint-Laurent. Pouvez-vous nous expliquer exactement en quoi consiste le projet?

Le Fonds d'action Saint-Laurent (FASL) représente un outil complémentaire à ce qui existe déjà en matière d'aide à la réalisation d'actions concrètes susceptibles de contribuer à la mise en valeur, la protection et la restauration du Saint-Laurent. Il préconisera le soutien de projets concertés, de projets mobilisateurs inscrits dans les Plans d'action et de réhabilitation écologiques (PARE) développés par les Comités ZIP ou par ceux associés aux futurs Plans de gestion intégrée régionaux (PGIRE). Les projets développés, soutenus ou référés par les Comités ZIP du territoire retiendront particulièrement l'attention du FASL. Le FASL constituera un fonds qui regroupera, à terme, des contributions volontaires de fondations privées, de partenaires industriels et commerciaux et de donateurs individuels qui ont en commun l'intérêt de la sauvegarde du Saint-Laurent. Le fonds ciblera des projets susceptibles de contribuer au maintien ou à l'amélioration de la biodiversité et permettra de soutenir des projets liés aux usages, à l'accessibilité, à la sensibilisation et à l'éducation.

« Il y a une réelle conscientisation de l'industrie à l'égard de l'environnement, particulièrement au Québec et au Canada. Cependant, à titre de grands utilisateurs du Saint-Laurent, selon le principe d'utilisateur-payeur, l'industrie peut contribuer davantage, sur une base volontaire, au maintien, voire à l'amélioration du patrimoine naturel du fleuve. »

De quelle(s) façon(s) l'industrie maritime québécoise peut-elle contribuer au Fonds d'action Saint-Laurent et quels avantages les entreprises peuvent-elles en retirer?

Le Québec s'est développé en partie grâce à l'industrie maritime. Celle-ci a aussi amélioré considérablement ses pratiques lors des dernières années autant par la mise en œuvre de modalités de gestion interne que par l'adhésion, par la grande majorité, au programme environnemental de l'Alliance verte. Il y a donc une réelle conscientisation de l'industrie à l'égard de l'environnement, particulièrement au Québec et au Canada.

Cependant, à titre de grands utilisateurs du Saint-Laurent, selon le principe d'utilisateur-payeur, l'industrie peut contribuer davantage, sur une base volontaire, au maintien, voire à l'amélioration du patrimoine naturel du fleuve. Le FASL constitue donc une occasion réelle de partenariat entre l'industrie maritime et les OSBL dédiés à la sauvegarde de cet immense patrimoine. Les industries y trouveront plusieurs avantages tels que l'amélioration de leur image de marque par une meilleure perception du public à leur égard, ainsi que la contribution au maintien d'un fleuve en santé et une occasion de collaborer à un véritable développement durable du Saint-Laurent.

Dans un autre ordre d'idées, selon vous, quels sont les défis qui attendent l'industrie maritime au cours des prochaines années?

La société québécoise est probablement favorable au développement de l'industrie maritime. Cependant, la population est de plus en plus éduquée et mobilisée sur les enjeux relatifs au Saint-Laurent. Aussi, le nombre d'usagers tend à augmenter sans cesse sur le fleuve, mais également le long de ses berges. La population se fera plus exigeante à l'égard de l'industrie. Elle doit donc poursuivre ses efforts visant l'amélioration de ses pratiques sur le plan environnemental, mais devra également être proactive et de plus en plus irréprochable en matière de transparence, de gouvernance participative et de gestion intégrée. L'industrie maritime devra tenir compte des intérêts diversifiés et des usages tant écologiques que sociaux des communautés qui habitent ou fréquentent cette extraordinaire voie de transport, ce grand écosystème, ce joyau patrimonial.

« Les industries y trouveront plusieurs avantages tels que l'amélioration de leur image de marque par une meilleure perception du public à leur égard, ainsi que la contribution au maintien d'un fleuve en santé et une occasion de collaborer à un véritable développement durable du Saint-Laurent. »



www.fondsdactionsaintlaurent.org